

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)  
Intercommunale Namuroise de Services Publics (INASEP)  
Commune de GEDINNE

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH)**  
**Projet de modification du PASH de la MEUSE-AMONT**  
**Rue du Petit Quartier à MALVOISIN**

Au nom du Collège communal de Gedinne, l'INASEP porte à la connaissance du public qu'une procédure de révision du PASH, déposée par la SPGE, est en cours.

Conformément à l'article R.288. § 4 du livre II du Code de l'environnement-Code de l'eau, une enquête publique est organisée dans la commune de **GEDINNE**.

L'enquête publique, d'une durée de 45 jours, se déroulera du **03/07/2019** au **16/09/2019**.

Les citoyens habitant la commune de Gedinne sont invités à prendre connaissance du dossier et à donner leur avis.

Les extraits cartographiques et le rapport relatif à la modification peuvent être consultés au siège de la SPGE 14-16 avenue de Stassart à 5000 Namur ou sur son site Internet <http://www.spge.be> [Rubrique : PASH/Modifications ponctuelles].

Le dossier peut également être consulté durant l'enquête publique auprès de l'administration chaque jour ouvrable pendant les heures de service.

Les personnes intéressées peuvent, jusqu'au **16/09/2019**, exprimer **leurs observations et réclamations par écrit à adresser au Collège communal**, soit par courrier ordinaire daté et signé, soit par télécopie datée et signée, soit par courrier électronique identifié et daté à **urbanisme@gedinne.be**, soit encore en le remettant à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête.

Les remarques peuvent également être formulées **verbalement** jusqu'au jour de la clôture de l'enquête publique auprès des services communaux sur rendez-vous au **061/580103**.